

Tramway T10

Antony - Clamart



Antony • Châtenay-Malabry • Le Plessis-Robinson • Clamart

TRAMWAY T10 LA CROIX-DE-BERNY (ANTONY) - PLACE DE GARDE (CLAMART)

DOSSIER D'ENQUETE PREALABLE A LA DECLARATION D'UTILITE PUBLIQUE

VALANT EVALUATION
DES INCIDENCES NATURA 2000
ET MISE EN COMPATIBILITE DES
DOCUMENTS D'URBANISME

PIECE G : ETUDE D'IMPACT SUR
L'ENVIRONNEMENT
- Chapitre 9

IX. CHAPITRE 9 : DESCRIPTION DES EVENTUELLES DIFFICULTES RENCONTREES

L'ensemble des thématiques de l'environnement a été abordé afin de dresser un portrait du territoire le plus exhaustif possible. Toutefois, certaines données sont parfois incomplètes ou transmises à une échelle trop vaste ce qui rend l'analyse complexe ou imprécise à l'échelle locale. Des méthodologies ont été proposées pour renforcer la complétude des données faisant défaut dans la suite du projet (investigations complémentaires, etc) et pour garantir leur bonne prise en compte dans la conception et la réalisation du projet.

De plus, la consultation des services de l'Etat, collectivités et autres contacts a été réalisée par un publipostage (expliquant le projet, les acteurs – maître d'ouvrage et maître d'œuvre – les données demandées) accompagné d'une carte de l'aire d'étude.

Cependant, en l'absence de certaines réponses, une recherche internet a été effectuée, ce qui peut générer parfois des incertitudes sur la précision et l'actualisation des données.

La présentation du projet a par ailleurs été réalisée sur la base des études techniques préliminaires (EP) du projet qui ont permis de détailler au sein de l'étude d'impact la description des aménagements (avec plans), leurs coûts et le planning envisagé, ainsi que la justification de la solution retenue.

La hiérarchisation des enjeux a été établie conformément aux méthodes habituelles d'évaluation de la valeur intrinsèque d'un élément. Cependant pour la plupart de ceux-ci, une part plus ou moins importante de l'estimation de cette valeur demeure qualitative et dépendante de facteurs psychologiques, sociologiques, culturels, etc, donc subjective.

Les impacts temporaires et permanents de ce projet sur l'environnement ont été évalués. Des mesures de suppression et de réduction ont été proposées. L'analyse s'est appuyée sur les différents retours d'expérience de diverses études. Certains effets sont toutefois difficilement quantifiables et ne répondent pas toujours à des modèles.

L'analyse des effets cumulés avec des projets connus ne se base pour le moment sur aucune méthodologie connue réglementairement. Cet exercice est complexe car il s'agit d'identifier des impacts de projets parfois aux horizons de réalisation différents et sans avoir forcément accès aux études d'impact ou études techniques menées sur le projet connu.

Notre analyse a donc porté notamment sur les éventuels effets cumulés de périodes de travaux concomitantes (effets sur les circulations, les besoins en matériaux, les bruit, les poussières) tout en restant sur des aspects qualitatifs et sur les effets cumulés en phase exploitation. Des méthodologies de travail ont été proposées pour traiter ces effets cumulés au moment le plus opportun.